

Ces dernières années, partout au pays, de nombreux appels en faveur d'une réforme démocratique se sont fait entendre. L'Ontario y a répondu en envisageant l'adoption d'un système mixte proportionnel (SMP), suivant la proposition de l'Assemblée des citoyens sur la réforme électorale. Mais lors d'un scrutin référendaire tenu en octobre 2007, les Ontariens ont clairement rejeté le SMP proposé.

Dans cette étude, Laura Stephenson et Brian Tanguay examinent plusieurs aspects de cette tentative de réforme électorale, de la conjoncture politique qui a donné naissance au processus, au fonctionnement de l'Assemblée des citoyens, en passant par les différentes attitudes des Ontariens face à la réforme électorale. Or, constatent-ils, l'enjeu a été très faiblement politisé dans la province. Il n'y a eu aucune intervention d'acteurs politiques de calibre visant à mobiliser les appuis à un mode de scrutin plus proportionnel. Ils observent aussi que l'Ontario n'a connu récemment aucun triomphe électoral du « mauvais vainqueur », c'est-à-dire d'un parti qui arrive au deuxième rang en termes de nombre de votes obtenus mais qui décroche une majorité de sièges grâce aux singularités de l'actuel système majoritaire uninominal (SMU). Perçu comme un enjeu secondaire dans la campagne électorale de 2007, le référendum aura par conséquent suscité peu d'intérêt dans la population.

Les Ontariens ayant prêté si peu d'attention au référendum, il devient donc particulièrement intéressant d'analyser leur participation et les raisons qui les ont motivés. Pour ce faire, les auteurs ont étudié les données d'un sondage réalisé auprès de 1 000 Ontariens sitôt après le scrutin, en ciblant trois aspects des votes exprimés. D'abord, ils ont examiné les différentes attitudes des Ontariens à l'égard des élections, de l'exercice du droit de vote, de l'équité et de la proportionnalité. Les auteurs cherchaient à déterminer si ces attitudes ont constitué d'importants facteurs d'appui ou de rejet du SMP. S'ils ont trouvé peu d'éléments probants qui dénoteraient une forte insatisfaction à l'égard du système électoral, ils ont toutefois découvert que le cynisme à l'égard du gouvernement a eu une incidence sur le référendum. Leur recherche démontre que les électeurs les plus cyniques sont les plus susceptibles de s'abstenir de voter, tandis que les électeurs cyniques mais bien informés sont nettement plus enclins à s'opposer au changement du système électoral. En revanche, l'insatisfaction à l'égard de la

démocratie et les opinions concernant la juste proportionnalité des résultats d'un scrutin n'ont semblé avoir aucune incidence réelle sur les électeurs ayant participé au référendum.

Les auteurs ont aussi analysé l'influence des partis et des intérêts qu'ils défendent sur les attitudes des électeurs et la façon dont ils ont voté au référendum. Leur analyse révèle une division entre les grands partis (libéral et conservateur) et les petits (néodémocrate et vert) en matière de soutien au système électoral proposé, mais aussi une grande incertitude chez les partisans des trois principaux partis provinciaux (libéral, conservateur et néodémocrate) quant à la position de leur propre parti face au SMP. On ne s'étonnera donc pas que les préférences partisans et la connaissance de l'option préconisée par les différents partis aient eu peu d'influence sur les résultats du référendum.

Les auteurs ont enfin analysé le rôle joué par l'information. Plus de 65 p. 100 des électeurs se sont dits bien informés ou plutôt bien informés sur le SMP proposé par l'Assemblée des citoyens, et ce groupe était aussi plus susceptible de donner son appui au changement du système électoral. Toutefois, seuls ceux qui se considéraient comme bien informés ont voté au référendum sur la base de leurs attitudes directement favorables à une réforme électorale. Les électeurs se disant moins informés, même lorsqu'ils accordaient une grande importance à la proportionnalité et à l'équité d'un scrutin, n'ont pas été influencés par ces attitudes pour appuyer une réforme électorale pourtant censée viser ces deux questions. Ce groupe d'électeurs moins informés était toutefois plus susceptible d'être influencé par des considérations partisans, sans qu'il s'agisse nécessairement de la position privilégiée par le parti qu'ils appuyaient.

Même si l'information avait été plus complète pendant la campagne référendaire, les auteurs concluent donc que le SMP proposé n'aurait sans doute pas obtenu les 60 p. 100 d'appuis nécessaires à son adoption. Car certains électeurs étaient bien au fait du changement du système électoral proposé et se souciaient des enjeux de proportionnalité et d'équité, mais ces attitudes favorables à une réforme n'étaient pas prédominantes dans l'ensemble de la société. De sorte qu'on n'aurait pu modifier le résultat du référendum et influencer les intentions de vote en faisant valoir auprès des citoyens le lien entre la réforme proposée et leurs attitudes.